

**LE NÉOLOGISME DANS LES TRADUCTIONS ROUMAINES DE
VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT DE CÉLINE.
PROBLÈMES D'ACCUEIL LINGUISTIQUE ET CULTUREL**

Bianca ROMANIUC-BOULARAND

bianca.boularand@yahoo.fr

Université Paris-Est, France

Résumé

Tout en représentant les germes des créations céliniennes ultérieures, exubérantes, luxuriantes, jaillissements d'une spontanéité incontrôlée, les néologismes du premier roman de Céline, Voyage au bout de la nuit, se caractérisent par une timidité spécifique, qui est loin, toutefois, d'échapper aux exégètes de son œuvre. Les formes néologiques inventées suivent en règle générale une stratégie génétique qui consiste à mettre à profit la dérivation, soit pour remplacer le suffixe normal par un nouveau suffixe, soit pour remplir certaines cases sémantiquement vides du français. L'analyse des deux traductions roumaines montre qu'aux termes déformés ou inexistantes dans les dictionnaires français correspondent, en règle générale, des équivalents roumains normatifs, sans que l'on puisse constater, par ailleurs, que l'invention affecte, par compensation, d'autres mots. Est-ce entièrement la faute du traducteur ? Le contexte linguistique, voire culturel, semble s'y mêler d'une façon insidieuse. Notre entreprise sera dirigée vers la mise en évidence de quelques différences franco-roumaines qui semblent, a priori, influencer sur la place réduite réservée à cette forme de néologisme « léger », différences accompagnées, le cas échéant, de certaines propositions de contournement censées compenser l'inhérence linguistique.

Mots-clés : Céline, Voyage au bout de la nuit, traduction français-roumain, néologisme.

Abstract

In Céline's first novel, Journey to the end of the night, the neological creations are rather simple. The invented lexical forms generally follow a strategy that consists in using derivation, either to replace the regular suffix with a new one, or to fill in some absence in the French language. The analysis of the Romanian translations shows that the altered or nonexistent terms were replaced by normative equivalents. Moreover, the lexical creation does not affect the other words. It is not entirely the fault of the translator. The linguistic and cultural context seems to play a central yet imperceptible role. Our objective is to show some French-Romanian differences that influence the reduced place reserved for this kind of neologism, and to propose some solutions able to compensate for the linguistic and cultural incongruities.

Key words : Céline, Journey to the end of the night, French-Romanian translation, neologism.

Riassunto

Nel primo romanzo di Céline, Viaggio al termine della notte, le creazioni neologiche sono abbastanza timide, ma tuttavia sono lontano di sfuggire ai critici letterari

della sua opera. Le formazioni neologiche inventate seguono generalmente una strategia di creazione che consiste nel mettere a profitto la derivazione, o per sostituire il suffisso normale con un nuovo suffisso, o per riempire dal punto di vista semantico certi scomparti vuoti della lingua francese. L'analisi delle due traduzioni rumene mostra che ai termini deformati o inesistenti nella lingua francese corrispondono, generalmente, degli equivalenti rumeni normativi, senza che si possa constatare, peraltro, che la creazione affetta, in compenso, altre parole. Non è unicamente l'errore del traduttore. Il contesto linguistico e culturale sembra agire insidiosamente. Il nostro obiettivo è quello di mettere in evidenza alcune differenze franco-rumene che sembrano influire sulla presenza ridotta dei neologismi nelle traduzioni rumene, e di proporre alcune soluzioni per compensare l'inerenza linguistica.

Parole chiave : Céline, *Viaggio al termine della notte*, traduzione franco-rumena, creazioni neologiche.

Dans l'une des premières études sur le lexique célinien, Yves de la Quérière remarquait que « la formation de mots entièrement nouveaux est assez rare dans le *Voyage* »¹. Ces inventions lexicales témoignent, de surcroît, d'une certaine timidité. En effet, dans le premier roman de Céline, les créations, construites comme des produits naturels de la langue, « en épousant naturellement les rythmes créateurs de la morphologie française »², ressemblent à des formes déjà existantes en français. La majorité de ses néologismes³ pourrait s'insérer de manière tout à fait naturelle dans les dictionnaires ; quelques-uns y sont même parvenus. Par exemple, les adjectifs *puceaux* et *drapeautique* sont répertoriés par le *Grand Robert* en tant que mots de la langue française, l'année de leur apparition dans la langue coïncidant, précisément, avec la date de parution du *Voyage*. Cela n'empêche pourtant pas de les considérer comme des créations d'auteur, car, comme le remarque Michael Riffaterre, « le vocabulaire d'un auteur ne peut être étudié qu'en fonction de celui de son époque »⁴, la valeur expressive d'un mot nouveau se rapportant

¹ Quérière, Yves (de la), *Céline et les mots. Étude stylistique des effets de mots dans le "Voyage au bout de la nuit"*, éd. The University Press of Kentucky, Lexington, 1973, p. 87.

² Juilland, Alphonse, *L'autre français, ou doublets, triplets et quadruplets dans le lexique verbal de Céline*, in *Le Français moderne*, éd. d'Artrey, Paris, n° 48, janvier 1980, n° 48, janvier 1980, p. 43.

³ Nous employons le terme *néologisme* dans son acception française, celle de mot entièrement nouveau, création individuelle, et non pas dans l'acception roumaine, où les néologismes sont « împrumuturile recente, intrate în limba începând cu a doua jumătate a secolului al XVIII-lea » (Marcu, Florin, *Noul dictionar de neologisme*, Editura Academiei Române, Bucuresti, 1997, p. 5).

⁴ Riffaterre, Michael, *La Durée de la valeur stylistique du néologisme*, in *Romanic Review*, Columbia University Press, New York, vol. 44, n° 4, déc. 1953, p. 289.

essentiellement au « point de vue des contemporains, de ceux pour qui l'auteur écrivait »¹.

Ces formes de manifestations néologiques contrastent nettement avec les créations céliniennes ultérieures, exubérantes, considérées comme les jaillissements d'une « spontanéité incontrôlable et incontrôlée, les excroissances d'un cancer lexicologique qui fascine par sa luxuriante morbidité »². Les inventions lexicales du *Voyage* se différencient, également, de la pratique littéraire française, où, selon Maurice Rheims, la règle est plutôt aux « ''préciosités'' ou ''curiosités'' du langage » (les symbolistes, les Parnassiens), au « défoulement langagier » (Henri Michaux), ou aux « expérimentations » (Raymond Queneau)³.

La plus importante stratégie néologique met à profit la dérivation, et se concrétise par le remplacement du suffixe habituel avec un nouveau suffixe. Les adjectifs et les noms sont notamment sujets à ce type de transformation. Céline utilise *râleux* (V 89)⁴ pour *râleur*, *gaffeux* (V 386) pour *gaffeur*, *recupératifs* (V 92) pour *recupérateurs*, *voteurs* (V 69) pour *votants*, *hâblard* (V 336) pour *hâbleur*, *fracasseur* (V 81) pour *fracassant*. Pour ce qui est des noms, le lecteur trouve dans le texte *trichages* (V 467) pour *tricheries*, *étripade* (V 120) pour *étripage*, *écartelage* (V 81) pour *écartèlement*, et même *déambulation* (V 347), là où le français recense déjà deux termes, *déambulation* et *déambulement* (plus rare). Le changement de suffixe, que Michael Riffaterre assimile dans la création littéraire au « renouvellement du cliché »⁵, crée un effet de surprise, et invite à prendre conscience de la structure des mots et des règles de leur formation. Cette démarche est censée montrer que derrière la fixité formelle se cachent des « combinaisons possibles »⁶, « virtuellement acceptables »⁷, que seul le hasard a écartées dans le processus d'évolution langagière.

Pour les changements suffixaux, la démarche des deux traductrices roumaines¹ est en règle générale éloignée de toute forme de recherche

¹ *Ibid.*

² Juilland, Alphonse, *L'autre français, ou doublets, triplets et quadruplets dans le lexique verbal de Céline, op. cit.*, p. 38.

³ Rheims, Maurice, *L'Insolite. Dictionnaire des mots sauvages*, Larousse, Paris, 1989, p. 15.

⁴ Céline, Louis-Ferdinand, *Voyage au bout de la nuit*, in *Romans I*, collection « Bibliothèque de la Pléiade », éd. Gallimard, Paris, 1981, p. 89. La référence à cet ouvrage sera désormais donnée dans le texte selon le modèle (V 89).

⁵ Riffaterre, Michael, *La Production du texte*, éd. du Seuil, Paris, 1979, p. 62.

⁶ Rey, Alain, *Néologisme, un pseudo-concept*, in *Cahiers de lexicologie, revue internationale de lexicologie et de lexicographie*, éd. Didier, Paris, n° 28, vol. XXVIII, 1976-1, p. 8.

⁷ *Ibid.*

néologique. Les termes déformés par changement de suffixe reçoivent dans la traduction des équivalents répertoriés dans les dictionnaires, sans que l'on puisse constater, par ailleurs, que l'application de ce procédé affecte, par compensation, d'autres mots. Les traductrices utilisent soit des mots non dérivés (pour *hâblard*, elles utilisent *fanfaron*), soit des mots dérivés, qui gardent le préfixe habituel dans la langue (pour *déambulage*, elles utilisent *plimbare* (Maria Ivănescu), construit par dérivation du verbe *a plimba* et ajout du suffixe *-are*, ou *umplet* (Angela Cismas), construit à partir du verbe synonyme *a umbla*, avec l'ajout du suffixe *-et*), soit, selon une démarche assez fréquente, des structures recatégorisées (*malgré ses trichages* devient dans les deux traductions *chiar trisî(â)nd*).

Le choix des traductrices est surprenant dans la mesure où, en général, la quasi-totalité des mots modifiés par Céline pourrait trouver comme équivalents roumains des mots dérivés, capables de subir à leur tour un changement de suffixe. Pour *hâblard*, les traductrices auraient pu proposer le terme *lăudăcios*, qui est une déformation à partir du mot dérivé *lăudăros* existant en roumain, pour *trichages*, un normal *înselăciuni* aurait pu être détourné sous la forme *înselături*, alors que pour *déambulage*, des termes comme *plimbătură*, *plimbăraie*, *plimbăială*, variantes inventées de *plimbare*, auraient marqué un effet similaire.

Or les choses se présentent sous un angle plus complexe, en raison de la nature fondamentalement différente des deux langues, qui engendre, subséquentement, une perception différente de l'invention lexicale dans les deux littératures.

Le français est une langue extrêmement réglementée. Après une période historique correspondant en principe au 16^e siècle, où la langue et notamment la littérature française ont connu, avec Rabelais et la Pléiade, une époque de fécondité, de « générosité exubérante »² dans le domaine de la création néologique, à partir du 17^e siècle, avec l'avènement de l'Académie, le français s'est empêtré dans une certaine rigidité formelle, une certaine inertie à l'invention, liées à un « scrupule puriste »³. Dans ce contexte linguistique, toute invention personnelle forgée dans les œuvres littéraires est instantanément sentie par le lecteur comme déviante par rapport à la norme, et de ce fait, comme mot nouveau. Il est évident que chaque époque a eu son lot d'inventions néologiques. La particularité de

¹ Ivănescu, Maria (trad.), *Călătorie la capătul nopții*, Editura Cartea Românească, București, 1978 ; Cismas, Angela (trad.), *Călătorie la capătul nopții*, Editura Nemira, București, 1995.

² Guiraud, Pierre, *Néologismes littéraires*, in *La Banque des mots*, PUF, Paris, n° 1, 1971, p. 25.

³ Riffaterre, Michael, « La Durée de la valeur stylistique du néologisme », *op. cit.*, p. 284.

l'espace culturel français réside dans l'acharnement constant que les puristes ont mis afin de garder le classicisme, la fixité et la rigidité formelle de leur langue.

En Roumanie, l'Académie a été fondée en 1866, mais les effets de son rôle de législateur linguistique ne se sont imposés, à vrai dire, qu'au 20^e siècle. Selon Iorgu Iordan, la langue « littéraire » existerait à partir de la deuxième moitié du 19^e siècle – en admettant que l'on dise la langue « littéraire » lorsque, à l'écrit, elle comprend « un minim de reguli lingvistice »¹. Alexandru Philippide doute de l'existence d'une vraie langue littéraire même dans la deuxième moitié du 19^e siècle, car la langue n'est pas assez fixée, assez unitaire. La littérature roumaine *classique*, qui se situe dans cette période, sorte d'apogée littéraire grâce à l'apparition de ce que les Roumains considèrent comme leurs plus grands écrivains (Mihai Eminescu, Ion Creangă, I. L. Caragiale), se caractérise, en effet, par une instabilité formelle assez accentuée. Les modifications de sons, les disparitions ou, au contraire, le renforcement avec des lettres supplémentaires, par rapport à la langue actuelle, pullulent. Généralement, ces variations formelles sont dues à l'absence de réglementation : loin de voir là une recherche néologique intentionnelle. Il n'en demeure pas moins que ce relâchement formel a permis à certains écrivains d'être des inventeurs langagiers conscients. Chez I. L. Caragiale, on remarque des déformations formelles ayant pour but la stigmatisation de l'usage abusif et non maîtrisé du néologisme. Selon Iorgu Iordan, cette tendance n'est qu'un prolongement, tout à fait naturel, des caractéristiques intrinsèques de la langue roumaine, « conforme, în general, cu spiritul limbii noastre »². Par exemple, on retrouve dans ses pièces de théâtre des termes déformés comme *enteresurile* (pour *interesele*), *printipuri* (pour *principii*), *endependant* (pour *independent*), *catindat* (pour *candidat*). D'autres mots sont des néologismes de sens. Le nom *faliti*, qui dérive de *fala* [fierté], désigne chez Caragiale les gens dignes, fiers, alors que, dans la langue, le sens est tout à l'opposé, puisque le nom *faliti* désigne tout simplement les *faillis*.

Si chez I. L. Caragiale, la déformation semble confinée au langage des personnages, chez Ion Creangă, cet écrivain qui a apporté par ailleurs dans la littérature la saveur lexicale régionale, on observe la préférence pour le procédé de « contamination » dans le discours même du narrateur, procédé par lequel « două cuvinte, asemănătoare ori nu, se combină, pentru

¹ Coteanu, Ion, *Româna literară și problemele ei principale*, Editura Științifică, București, 1961, p. 6.

² *Ibid.*, p. 37.

a da nastere unuia nou »¹. Par exemple, Creangă utilise le verbe *furlua*, qui est une combinaison de deux verbes, *a fura* et *a lua*, ou *nepurcel*, combinaison de *nepot* et *purcel*. À la même époque que Lewis Carroll, vers 1870-1880, il a utilisé ce que l'on appelle des « mots-valises » dans la terminologie actuelle.

S'intégrant dans un contexte linguistique et littéraire caractérisé par la variété formelle, les formes inventées ne semblent pas avoir la force de l'invention néologique du français, où le changement d'une seule lettre donne naissance à un mot nouveau. Cette différence entre les deux langues devient manifeste surtout lors de la traduction de ces œuvres en français. En règle générale, les déformations formelles ne sont pas reproduites dans le passage vers le français, ce qui représente un témoignage implicite de leur charge subversive. Eugène Ionesco, lui-même inventeur de néologismes en français et en roumain, est l'un des rares traducteurs qui, en traduisant I. L. Caragiale, a osé faire le pari de l'invention et de la déformation – bien qu'il ait été conscient, selon l'avis de Irina Mavrodin², des dangers de ces déformations lexicales. Par exemple, lorsque Caragiale utilise, dans les premières lignes de sa pièce de théâtre *O noapte furtunoasă*, à la place d'un normal *vagabonzi*, le terme *bagabonti*, Eugène Ionesco assume pleinement, avec *bagabonds*, le risque de la déformation. Le penchant du dramaturge pour l'invention burlesque dans ses pièces de théâtre s'explique peut-être par son origine roumaine, par son enracinement dans une langue et une littérature caractérisées par la flexibilité formelle. Ecaterina Cleynen-Serghiev remarque déjà dans *Nu*, livre écrit en roumain, une tendance évidente à l'invention lexicale³. Elle retient des mots comme *neintegrabilitate*, mais aussi des dérivés par suffixation, comme *nepăcălibil*, ou par composition, comme *nemăincontrolat*. Il est intéressant d'observer que les retraductions vers le français qu'elle en propose, construites de façon paraphrastique (« propriété de ce qui n'est pas intégrable », « qui ne peut être dupé », « qui n'a jamais été contrôlé ») témoignent en elles-mêmes de la gêne, voire la difficulté d'intégration dans le lexique français des formes calquées *inintégrabilité*, *indupable* et *pasencorecontrôlé*.

À la lumière de ces constatations, il s'avère que les mots du *Voyage* inventés sous une forme relativement proche de la forme institutionnalisée

¹ *Ibid.*, p. 38.

² Mavrodin, Irina, *Despre traducere – literal si în toate sensurile*, Editura Scrisul Românesc, Craiova, 2006, p. 64.

³ Cleynen-Serghiev, Ecaterina, *La Jeunesse littéraire d'Eugène Ionesco*, Presses Universitaires de France, Paris, 1993, p. 51.

risquent de passer inaperçus dans une langue à esprit normatif assez relâché comme l'est le roumain, puisque ces mots pourraient à la rigueur passer pour de simples variantes non intentionnelles.

L'instabilité formelle dans la littérature roumaine, intentionnelle ou arbitraire, n'est pas la seule difficulté qui enraie les mécanismes de ce type de production néologique. Une des caractéristiques essentielles du roumain est la coexistence, dans son vocabulaire, de plusieurs variantes institutionnalisées, car « en roumain, langue moins "fixée", moins "standardisée" que les grandes langues sœurs, les variantes, que constituent un phénomène relativement fréquent. »¹

Les variantes suffixales notamment sont extrêmement nombreuses. Par exemple, le nom *hot* engendre autant l'adverbe *hoteste*, que l'adverbe *hotis*, le verbe *a sălta* crée l'adjectif *săltăret* qui coexiste avec l'adjectif *săltător*. La redondance de ce type n'est pas exclue en français, mais elle représente un phénomène périphérique, qui affecte un nombre réduit de lexèmes. En outre, alors qu'en roumain les variantes coexistent sans qu'une hiérarchie puisse, dans la plupart des cas, être décelée, le français tend à dissocier entre une forme standardisée, commune, et des formes rares ou à connotation péjorative. Ainsi, bien que des formes comme *déambulation* et *déambulement* existent en français, la forme *déambulation* est considérée comme standardisée. Le *Grand Robert* signale les deux formes, alors que le *Petit Robert* exclut de sa base lexicale *déambulation*. De même, entre *pleurnicheur*, *pleurnichard* et *pleurnichant*, il se crée une hiérarchisation qui propulse le terme *pleurnicheur* comme forme standard. La forme *pleurnichard* comporte une connotation péjorative, populaire, alors que la forme *pleurnichant* est signalée comme rare.

La différence essentielle entre le français et le roumain réside néanmoins, essentiellement, dans le nombre de variantes. Alors qu'en français, les mots peuvent avoir deux, tout au plus trois variantes, et cela pour un nombre très limité de mots, en roumain, la redondance suffixale peut aller beaucoup plus loin. Par exemple, à partir du nom *grijă*, le roumain utilise, comme adjectif, dans le sens de "soucieux", pas moins de quatre lexèmes dérivés : *grijitor*, *grijnic*, *grijuliu*, *grijutiv*. *Micul dictionar academic*² répertorie plusieurs formes différentes utilisables comme diminutifs de *mîndru*, par l'ajout de divers suffixes : *mîndret*, *mîndrior*, *mîndruc*, *mîndrulean*, *mîndrulic*, *mîndrulior*, *mîndrisor*, *mîndrut*, *mîndrit*,

¹ Lombard, Alf, *Le Verbe roumain, étude morphologique*, ed. C. W. K. Glerup, Lund, 1954, p. 11.

² Institutul de lingvistică Iorgu Iordan-Al. Rosetti, *Micul dictionar academic*, Editura Univers Enciclopedic, Bucuresti, 2001.

mîndruluc, mîndrulut, mîndrut. Les variantes résultant d'un changement de lettres à l'intérieur des mots sont également relativement fréquentes. Par exemple, à côté d'un mot comme *bălăngăni*, *Micul dictionar academic* signale des formes comme *bălăbăni, bălăngăi, bălălăi* ou *bănăni*, strictement identiques du point de vue sémantique.

Alors qu'en français, l'existence en principe d'une seule forme attestée prédispose à l'invention des variantes potentielles, en roumain, les cases sont déjà remplies avec de nombreuses variantes institutionnalisées. Les possibles variantes personnelles (« variantes de l'usage ») que le traducteur pourrait s'ingénier à créer provoqueraient un effet mineur sur le lecteur, qui aurait du mal à déceler si la forme existe dans la langue ou si elle est une invention stylistique.

Le traducteur se trouve donc devant un problème assez compliqué. Utiliser des variantes qui tournent autour d'une forme normale dans les mêmes proportions que Céline en produit serait une opération qui risquerait de passer inaperçue pour un lecteur habitué à ce type de variations suffixales. Renforcer l'effet, en truffant le texte de ces variantes, serait également une alternative à rejeter, notamment parce qu'elle introduirait un effet archaïsant incontestable, à l'opposé de l'air de nouveauté du *Voyage*. En effet, l'utilisation trop profuse de variantes plongerait le texte de la traduction dans une époque révolue, celle où les variantes individuelles non standardisées étaient extrêmement nombreuses (la période classique du 19^e siècle).

Cet effet archaïsant pourrait toutefois être contourné si la traduction évitait les mots autochtones, pour s'attaquer aux lexèmes empruntés au français, en procédant à des substitutions qui impliquent des suffixes également empruntés. Lorsque le roumain a emprunté des mots français dérivés, les suffixes ont subi une adaptation spécifique. Par exemple, le suffixe *-if* présent dans *combatif, admiratif, agressif, lascif, relatif, comparatif* (tous dans le texte du *Voyage*), s'est transformé au passage en roumain en *-iv* : *combativ, admirativ, agresiv, lasciv, relativ, comparativ*. Le suffixe *-teur*, présent dans des noms et des adjectifs français comme *simulateur, spectateur, observateur, révélateur, créateur, ventilateur* a été adapté en roumain sous la forme *-tor* : *simulator, spectator, observator, revelator, creator, ventilator*. Comme le roumain a emprunté parallèlement la racine française (*a admira, a agresa, a simula, a observa, a revela, a crea, a ventila, etc.*), les mots concernés sont perçus en roumain comme dérivés, avec un suffixe facilement identifiable.

Le changement suffixal pourrait alors affecter les mots dérivés du *Voyage* que le roumain a empruntés et adaptés, à condition que le nouveau suffixe provienne également du français. La seule transformation de ce

type, trouvée dans la traduction de Maria Ivanescu, parvient à faire ressortir dans le texte la légère variation formelle, tout en contournant la lourde connotation résultant d'un remplacement avec un suffixe roumain spécifique. Cette traductrice propose la forme *recuperativ* comme équivalent du mot *recupératifs* (*triumphes récupératifs*), que Céline utilise à la place de *recupérateurs*, alors que, évidemment, la forme roumaine normative est celle qui est empruntée du français, c'est-à-dire *recuperator*. C'est d'ailleurs ce lexème, mot standard, qui est utilisé par Angela Cismas (*triumfuri recuperatorii*).

L'usage des suffixes roumains d'origine française peut s'avérer efficace tant qu'il est manié avec subtilité, en faisant attention à ce que les mots restent éminemment de possibles créations roumaines. Irina Mavrodin va dans le même sens lorsqu'elle souligne l'importance du recours à une langue de traduction moderne, néologique, tout en pointant ses dangereuses limites ; en effet, le traducteur « nu trebuie să se ferească a folosi o limbă modernă, apelînd cu îndrăzneală la neologismul bine ales (acela care nu contaminează el însuși textul cu atmosfera strident modernă) »¹, tout en essayant de ne pas tomber dans le travers des constructions artificielles, ridiculisées par ailleurs avec brio dans les comédies de Vasile Alecsandri (*furculition* et autres).

Parfois, devant l'impossibilité de créer des variantes suffixales nouvelles, le recours aux termes empruntés directement au français serait une solution préférable à l'utilisation des termes autochtones. Une situation tout à fait particulière se présente lorsque le roumain retrouve dans son vocabulaire deux variantes qui, malgré leur racine commune d'origine française, ont toutefois des parcours différents : l'une est un emprunt direct au français, alors que l'autre s'est formée sur le territoire roumain, par dérivation interne à partir de la racine française. Ainsi, pour l'équivalent roumain du terme *trichages*, que Céline utilise à la place de *tricheries*, le roumain compte d'un côté un mot de provenance française (*triserie*), et un mot qui s'est construit par dérivation interne (*trisare*), à partir du verbe *a trisa*, lui-même emprunté à son tour au français *tricher*, par l'ajout du suffixe roumain *-are*. De même, pour traduire le terme *gaffeux* que Céline utilise à la place de *gaffeur*, les traductrices ont le choix, *a priori*, entre deux formes, l'une empruntée au français, *gafeur* (qui, au passage soit dit, a gardé à peu près la prononciation française, sans adaptation phonique : *gaför*), l'autre à formation interne (*gafist*), ayant comme racine le nom emprunté *gafa* (du français *gaffe*), à laquelle s'ajoute le suffixe (de

¹ Mavrodin, Irina, *Traducerea, o practico-teorie*, in *Modernii, precursori ai clasicilor*, Editura Dacia, Cluj-Napoca, 1981, p. 197.

provenance française également) *-ist*. *A priori*, aucune des deux variantes ne relèverait en roumain d'une invention néologique personnelle. Il n'en reste pas moins que, face à la quasi-impossibilité de créer d'autres variantes suffixales, le recours au terme français emprunté directement apporterait tout de même dans le texte la fraîcheur du mot rare, que le terme formé en roumain a perdue soit à cause de sa fréquence d'emploi (*gafist*), soit à cause de la connotation autochtone du suffixe (*trizare*).

Aussi surprenant que cela puisse paraître, la flexibilité formelle du roumain, sa mobilité, sa facilité à engendrer des formes nouvelles représentent plutôt des obstacles lorsqu'il s'agit de répondre à un deuxième type de formation néologique, celui qui consiste à créer des mots nouveaux censés remplir certaines « cases vides »¹ dans la disposition lexicale du français, à partir des modèles existants dans la langue (notamment de la suffixation). Ainsi, là où le français se contente du verbe (*se*) *débrailler* et de son adjectif venu du participe passé *débraillé*, Céline crée, sur un modèle tout à fait propre à la langue française, le nom correspondant, *débraillage*, qu'il utilise dans le syntagme *débraillage intime* (V 196). De même, il enrichit la famille lexicale comprenant le nom *électrocution* et le verbe *électrocuter* avec un adjectif, *électrocuteur*, utilisé dans *bazar électrocuteur* (V 90).

La difficulté réside dans le fait que souvent le roumain présente des cases remplies avec des formes répertoriées dans la langue, là où le français enregistre des cases vides. Alors que le français a dérivé l'adjectif *pouilleux* d'une ancienne forme de *pou*, mais n'a pas généré une forme dérivée similaire à partir de *puce*, le roumain connaît autant l'adjectif *păduchios* que l'adjectif *puricos*. De même, tandis que le français ne connaît pas le terme *lyriser*, inventé par Céline à partir de l'adjectif *lyrique* (sur un possible modèle de *poétique* qui a créé le verbe *poétiser*), le roumain signale déjà dans les dictionnaires le verbe *a liriciza* à côté du verbe *a poetiza*.

L'existence de ces « cases pleines » n'est pas à mettre sur le seul compte de la facilité dérivationnelle du roumain. L'emprunt étranger joue un rôle considérable. Langue mineure, le roumain emprunte facilement, et de tous bords. En effet, « permisivitatea culturală si lingvistică în acceptarea si integrarea împrumuturilor este considerată ca o trasatură caracteristică a limbii române »². Les autres langues latines, l'anglais,

¹ Montaut, Annie, *Poésie de la grammaire chez Céline*, in *Poétique*, éd. du Seuil, Paris, n° 50, avril 1982, p. 227.

² Institutul de lingvistică « Iorgu Iordan », *Enciclopedia limbii române*, Editura Univers Enciclopedic, Bucuresti, 2001, p. 369-370.

l'allemand, le russe, sont des sources d'enrichissement lexical. Le spectre très diversifié de l'emprunt étranger permet de remplir des cases qui sont restées vides en français, et de répondre ainsi aux inventions de Céline avec des équivalents répertoriés par les dictionnaires. Par exemple, le verbe *vulnérer*, que Céline réinvente en français, grâce à la récupération du fond ancien, présente en roumain un équivalent attesté, le verbe *a vulnera*, que le roumain a emprunté à l'italien *vulnerare* (dans cette langue, terme commun utilisé dans le sens de "blesser"). De même, le mot *factorie* utilisé par Céline (à la place du terme répertorié *factorerie*) a comme équivalent en roumain la forme attestée *factorie*, explicable par l'emprunt au russe *fackoria*.

L'existence des cases pleines coupe court, dans ces occurrences particulières, à toute chance d'invention néologique. En effet, les équivalents qui correspondraient littéralement aux termes français font déjà partie du fond lexical roumain. Il reste toutefois que l'usage du correspondant calqué (*a vulnera*, *puricos*, *a liriciza*) apporterait dans le texte des connotations livresques (*liriciza*), néologiques (*vulnera*) ou de relative rareté (*puricosi* /vs/ *păduchiosi*, dans le sens de « miséreux »). Or, cette stratégie est évitée systématiquement par les traductrices, qui privilégient l'emploi de la forme la plus commune, profondément contraire, de ce fait, à l'esprit célinien. On trouve donc dans leurs traductions *păduchios* à la place d'un possible *puricos*, *poetiza* à la place de *liriciza*, *rănește* à la place de *vulnera*. Les formes alternatives moins communes auraient revigoré le texte, en lui apportant, sinon la nouveauté de l'invention, au moins celle de l'inédit.

Bibliographie

- Céline, Louis-Ferdinand, *Voyage au bout de la nuit*, in *Romans I*, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », éd. Gallimard, Paris, 1981.
- Cismas, Angela (trad.), *Călătorie la capătul nopții*, ed. Nemira, București, 1995.
- Cleynen-Serghiev, Ecaterina, *La Jeunesse littéraire d'Eugène Ionesco*, Presses Universitaires de France, Paris, 1993.
- Coteanu, Ion, *Romîna literară și problemele ei principale*, Editura Stiintifică, București, 1961.
- Guiraud, Pierre, *Néologismes littéraires*, in *La Banque des mots*, PUF, Paris, n° 1, 1971.
- Institutul de lingvistică « Iorgu Iordan », *Enciclopedia limbii române*, Editura Univers Enciclopedic, București, 2001.
- Iordan, Iorgu, *Stilistica limbii române*, Editura Stiintifică, București, 1975.
- Iordan, Iorgu, *Limba literară (Privire generală)*, in *Limba română*, Editura Stiintifică, București, 1954, n° 6.
- Ivănescu, Maria (trad.), *Călătorie la capătul nopții*, București, Editura Cartea Românească, 1978.
- Juilland, Alphonse, *L'autre français, ou doublets, triplets et quadruplets dans le lexique verbal de Céline*, in *Le Français moderne*, éd. d'Artrey, Paris, n° 48, janvier 1980.

- Lombard, Alf, *Le Verbe roumain, étude morphologique*, éd. C. W. K Glerup, Lund, 1954.
- Marcu, Florin, *Noul dictionar de neologisme*, Editura Academiei Române, Bucuresti, 1997.
- Mavrodin, Irina, *Traducerea, o practico-teorie*, in *Modernii, precursori ai clasicilor*, Editura Dacia, Cluj-Napoca, 1981.
- Mavrodin, Irina, *Despre traducere – literal si în toate sensurile*, Editura Scrisul Românesc, Craiova, 2006.
- Montaut, Annie, *Poésie de la grammaire chez Céline*, in *Poétique*, éd. du Seuil, Paris, n° 50, avril 1982.
- Quérière, Yves, *Céline et les mots. Étude stylistique des effets de mots dans le "Voyage au bout de la nuit"*, éd. The University Press of Kentucky, Lexington, 1973.
- Rey, Alain, *Néologisme, un pseudo-concept*, in *Cahiers de lexicologie, revue internationale de lexicologie et de lexicographie*, éd. Didier, Paris, n° 28, vol. XXVIII, 1976-1.
- Rheims, Maurice, *L'Insolite. Dictionnaire des mots sauvages*, Larousse, Paris, 1989.
- Riffaterre, Michael, *La Durée de la valeur stylistique du néologisme*, in *Romanic Review*, Columbia University Press, New York, vol. 44, n° 4, déc. 1953.
- Riffaterre, Michael, *La Production du texte*, éd. du Seuil, Paris, 1979.

